

MISE EN PLACE ET OPERATIONNALISATION  
D'INFRASTRUCTURES DE COLLECTE ET DE STOCKAGE DE PRODUITS HALIEUTIQUES

AMBAVARANO, COMMUNE AMPISIKINANA  
DITRICT DE VOHEMAR - REGION SAVA



PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL PGES



## TABLE DES MATIERES

<b>1</b>	<b>PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE DU PROJET (PGEP)</b>	<b>3</b>
<b>1.1</b>	<b>OBJECTIFS DU PGEP</b>	<b>3</b>
<b>1.2</b>	<b>PROGRAMME DE SURVEILLANCE ET DE SUIVI</b>	<b>3</b>
1.2.1	EXIGENCES ET OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES	3
1.2.2	PLAN DE SURVEILLANCE	3
1.2.3	PLAN DE SUIVI	7

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.	Plan de surveillance.....	4
Tableau 2.	Plan de suivi.....	7

# 1 PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE DU PROJET (PGEP)

Le PGEP représente l'engagement de Sahanala à répondre et à gérer les impacts positifs et négatifs potentiels liés au projet, et définit les normes et lignes directrices à appliquer en matière de législation, politique et normes environnementales. La mise en œuvre du PGEP et de toutes les recommandations y afférentes relève de la responsabilité de Sahanala. Ce PGEP est conçu pour assurer que Sahanala et ses contractants soient conscients de leur responsabilité sociale et environnementale, et qu'il y a une indication claire et nette des normes et objectifs vis-à-vis desquels les différentes parties peuvent être tenues responsables.

## 1.1 OBJECTIFS DU PGEP

Le présent PGEP a pour objectifs de :

- S'assurer que le projet soit conforme aux exigences légales, environnementales, et sociales, nationales et aux standards de la BEI applicables ;
- Identifier les mesures d'atténuation requises nécessaires afin de réduire les impacts négatifs et de maximiser les effets positifs ;
- Décrire les mesures d'atténuation, de maximisation, de suivi, de consultation et les dispositions institutionnelles nécessaires pour prévenir, réduire au minimum, atténuer ou compenser les impacts environnementaux et sociaux négatifs et/ou maximiser les effets bénéfiques du projet.

Le PGEP est élaboré en appliquant les normes nationales et internationales ainsi que les meilleures pratiques de gestion, tout en suivant les politiques de Sahanala sur la gestion de l'environnement, la santé-sécurité et le développement social.

L'atteinte des objectifs environnemental et social passe par la mise en œuvre des actions définies dans le cadre de la présente EIE. Sahanala est responsable de la bonne mise en œuvre de ces actions vis-à-vis des autorités Malagasy compétentes, et des bailleurs de fonds qui financent le projet. A cet effet, Sahanala sera le responsable de la mise en œuvre et du respect par ses sous-contractants des mesures décrites dans le présent PGEP, que ce soit durant la phase de construction que de l'exploitation.

## 1.2 PROGRAMME DE SURVEILLANCE ET DE SUIVI

### 1.2.1 EXIGENCES ET OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Le programme de surveillance et de suivi du projet sera mené avec pour objectif essentiel de respecter les exigences de :

- La législation Malagasy ;
- Les traités et conventions internationaux ratifiés par la République de Madagascar ;
- Les exigences environnementales et sociales de la BEI.

### 1.2.2 PLAN DE SURVEILLANCE

Les mesures de surveillance sont décrites (par phase et par composante) dans les tableaux suivants. Le plan de surveillance est organisé en deux phases (Construction et Exploitation) en considérant les deux composantes du projet : zone de pêche et infrastructures de collecte et de stockage.

Tableau 1. Plan de surveillance

Enjeu/Impact	Mesures d'atténuation proposées	Indicateurs	Méthode de surveillance	Fréquence	Période
Phase de construction					
Nuisance sonore, nuisance olfactive par l'utilisation de groupes électrogènes	Utilisation limitée (3h/j) des groupes électrogènes pour les ferrallages et les soudures dans la journée	Quantité de carburant utilisée	Registre d'enregistrement du fonctionnement du groupe	Journalier	Construction des infrastructures
		Nombre de plaintes des riverains	Registre des plaintes	Hebdomadaire	Construction des infrastructures
Accidents liés à la circulation des véhicules et impliquant des tiers	Limite de vitesse à 30 km/h pour le transport de matériaux dans les zones habitées	Nombre de plaintes des riverains et nombre d'accident	Enregistrement des plaintes	Journalier	Approvisionnement de matériaux
Responsabilité Santé-sécurité non clairement définie	Port d'équipement de protection	Nombre de travailleurs portant des équipements	Contrôle par le bureau de supervision	Journalier	Permanent
Phase d'exploitation					
Accidents liés à la circulation des véhicules et impliquant des tiers	Limitation de vitesse à 30 km/h dans les zones habitées pour le transport des produits vers l'usine	Nombre d'accidents et plaintes de population	Registre des plaintes	Trimestriel	Transport des produits agricoles
Accident maritime lié aux transports de produits	Déplacement tôt le matin et en période de tombée des vents pour la collecte et le transport des produits	Heure de déplacement	Enregistrement des heures de déplacements	A chaque déplacement	Collecte et transport des produits
	Respecter les consignes de navigation et les alertes météorologiques en cours	Alertes météo	Enregistrement des heures de déplacements	Avant chaque déplacement	Collecte et transport des produits
	Vérifier l'existence des armements de sécurité réglementaires propres à chaque type d'embarcation	Carnet de bord	Checklist	Avant chaque déplacement	

Enjeu/Impact	Mesures d'atténuation proposées	Indicateurs	Méthode de surveillance	Fréquence	Période
	Vérifier la conformité des armements de sécurité réglementaires propres à chaque type d'embarcation	Carnet de bord	Contrôle inopiné et vérification de tous les dispositifs	Mensuel	Permanent
	Mise en place et opérationnalisation d'un système de communication pour la collecte et le transport des produits	Nombre d'équipement achetés	Achat et formation des agents de collecte et de transport	Journalier	Permanent
	Contractualisation d'assurance accident et civile	Assurance	Contractualisation d'assurance appropriée	Début d'exploitation	Annuel
Risque d'incendie	Mise en place d'extincteurs et de bouche incendie	Nombre d'extincteurs et de bouche d'incendie installés	Achat, mise en place et formation des employés	Finition des infrastructures	Début d'exploitation
	Élaboration et organisation de la mise en œuvre d'un plan d'urgence	Plan d'urgence	Élaboration, organisation du personnel et formation	Début d'exploitation	Trimestriel
Nuisance sonore	Insonorisation du local des générateurs en back up du Fly Wheel	Nombre de plaintes des riverains	Enregistrement des heures de fonctionnement du groupe	Journalier	Permanent
			Enregistrement des plaintes		
Nuisance olfactive	Développement de compostage, enfouissement et incinération	Quantité enlevée/incinérée par jour	Enregistrement des sorties de la cuisine et des magasins	A chaque enlèvement	Traitement des produits
Dégradation des ressources et non respect des réglementations	Mise en place de brigade de pêche	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fréquence de contrôle</li> <li>- Nombre de procès-verbal rédigé</li> </ul>	Contrôle inopiné et vérification de tous les produits au centre de pêche	Périodique et inopiné	Permanent

Enjeu/Impact	Mesures d'atténuation proposées	Indicateurs	Méthode de surveillance	Fréquence	Période
	Développement d'aquaculture de poulpes en faveur des femmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de femmes développant l'activité</li> <li>- Quantité de poulpes vendues par les femmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification de femmes vulnérables et intéressées à l'activité</li> <li>- Identification de zones propices</li> <li>- Formation et mise en place de l'activité et suivi</li> </ul>	Tout au long du développement de l'activité	Permanent
	Suivi des captures (CPUE)	NPES, NUES, TCES par type de produits	- CPUE standard tel qu'il est déjà mis en œuvre	A chaque retour de pêche	Permanent
Durant toute la durée du projet					
Besoin d'un mécanisme de recrutement transparent et égalitaire	Elaboration et mise en œuvre d'un guide de recrutement respectant la transparence et la non-discrimination	Nombre de plaintes	Registre des plaintes	Etape de recrutement	Durant le processus de recrutement
Création d'emplois	Elaboration de contrat pour la main d'œuvre et respect des réglementations (heures de travail, heures supplémentaires, sécurité des employés, etc.)	Contrats conformes aux exigences des réglementations	Registre des plaintes des travailleurs	Hebdomadaire	Pendant toute la durée du Projet
Comportement du personnel de sécurité	Assurer une formation du personnel de sécurité aux Principes volontaires des Nations Unies pour la sécurité et les droits de l'homme.	Nombre de plaintes des travailleurs et de la population	Registre des plaintes	Hebdomadaire	Pendant toute la durée du Projet
Amélioration durable des revenus des pêcheurs	- Mener une réunion périodique avec les associations de pêcheurs, en collaboration avec la DRPEB, dans le respect des réglementations	Nombre de réunion et de séances de formation	Procès-verbaux de réunions et rapport de formation	Trimestriel	Pendant toute la durée du Projet

Enjeu/Impact	Mesures d'atténuation proposées	Indicateurs	Méthode de surveillance	Fréquence	Période
	- Améliorer la gouvernance des associations de pêcheurs dans la contribution au développement de leur zone				

### 1.2.3 PLAN DE SUIVI

Les mesures de suivi sont décrites dans le tableau ci-après.

Tableau 2. Plan de suivi

Thème	Indicateurs de suivi	Moyens et méthodes de suivi	Fréquence	Période
Suivi CPUE	NPEC : Nombre de Pêcheurs à Capturer NJEC : Nombre de Jour de Capture durant l'Échantillonnage TJEC : Total du jour d'Échantillonnage TPEC : Total des pêcheurs Échantillonnés	Fiche de collecte CPUE standard tel qu'il est déjà mis en œuvre	A chaque retour de pêche	Période de pêche
Suivi de l'ouverture de pêche	Date		A chaque sortie de pêche	Période de pêche
Suivi de la pression de pêche	NPES, NUES, TCES par type de produits Engin de pêche par type de produits	Fiche de collecte	Annuel	Après chaque saison de pêche, pour chaque type de produit
État des ressources	Biomasse et espèces	Évaluation du stock des ressources	Tous les 3 ans	Avant et après une saison de pêche
Inégalité des chances d'accéder à l'emploi pour les femmes	Nombre de candidats, hommes et femmes, invités à un entretien d'embauche	Contrôle des procès-verbaux de recrutement	1 fois	Avant la construction et l'exploitation
Formes de travail ou d'engagement illicites	Contrats avec les entreprises et contrats des travailleurs	Contrôle régulier du respect de la politique de ressources humaines	Mensuel	Pendant toute la durée du Projet
Santé des populations et de violence sur les femmes	Nombre de séances de sensibilisation des travailleurs	Dépistage MST et VIH	Trimestriel	Pendant toute la durée du Projet

Thème	Indicateurs de suivi	Moyens et méthodes de suivi	Fréquence	Période
Santé dus à l'exposition des populations aux bruits, et émissions atmosphériques des activités	Nombre de plaintes des riverains	Registre des plaintes	Hebdomadaire	Pendant toute la durée du Projet
Mauvaise information des populations, rumeurs, accès difficile à l'information	Nombre de réunions d'informations organisés	Procès-verbaux de réunions	Trimestriel	Pendant toute la durée du Projet
Respect de l'information des autorités et administrations locales (Norme n °2 de la BEI)	Nombre de déclaration sur les interventions du projet	Procès-verbaux de réunions, rapport sur les interventions	Trimestriel	Pendant toute la durée du Projet
Manipulation de carburants	Fréquence de formation et de suivi du personnel manipulant	Contrôle du respect des procédures de manipulation	Inopiné	Pendant toute la durée du Projet
Développement communautaire	Nombre d'infrastructures et/ou équipements mis en place	Rapport de mise en place et de fonctionnalité	Semestriel	Pendant toute la durée du Projet
Suivi de la qualité des eaux de surface et souterraines à l'aide de campagnes de mesures spécifiques dans les zones de production	Taux des composants chimiques dans les eaux de surface e de forage	Prélèvement d'échantillons et analyse physico-chimiques	Tous les 3 ans	Juillet (mi- saison sèche)
Suivi de la santé humaine	Nombre de personnes consultées par saison Taux de maladies respiratoires et allergiques détectées	Organisation de consultation médicale par un médecin agréé par l'Etat	2 fois par an	Fin de saison sèche et fin de saison des pluies
Programmation et informations des populations concernées	Nombre de plaintes des riverains	Enregistrement des jours et heures de fonctionnement des engins à proximité des villages Enregistrement des plaintes	Journalier	Pendant toute la durée du Projet
Impact cumulatif	Taux d'exclusion des pêcheurs ne respectant pas les règles de production	Contrôle de légalité des champs de production (nouveaux et extensions)	1 fois par an	Avant chaque campagne de culture



